

L'alternance travail-études (ATE)... Qu'est-ce que c'est ?

L'orientation privilégiée en TGE

- L'offre de nos programmes d'études en génie électrique incluant le volet de l'ATE est une orientation qui a été privilégiée par le département des TGE ainsi que par le Collège de Maisonneuve depuis plusieurs années.
- Dans cette formule, l'étudiant doit réaliser deux stages de 9 à 12 semaines, dont l'un après la 2^e année d'études et l'autre après la 3^e année. L'étudiant doit absolument être inscrit à l'un des cours ÉLT-214, ÉLT-448, ÉLT-605 ou ÉLT-635 pour y être admis.

La situation au Québec

- Le ministère de l'Éducation (MEQ) encourage les cégeps à implanter la formule de l'alternance travail-études dans les programmes d'études qui s'y prêtent. Visitez le site Web du MEQ : <http://www.inforoutefpt.org/ate/>
- Les statistiques concernant l'ATE au Québec incluent : 10 000 élèves, 170 programmes, 100 établissements publics et privés.
- Une association professionnelle renseigne le grand public en matière d'ATE. Il s'agit de l'Association canadienne de l'enseignement coopératif (ACDEC-Québec). Voir leur site Web : <http://www.acdec.etsmtl.ca/>.

Plusieurs avantages pour l'étudiant

- L'expérience de l'ATE est enrichissante pour l'étudiant (consolidation des apprentissages, validation du choix de carrière, acquisition d'une expérience technique complémentaire au programme, enrichissement du CV, développement de contacts d'affaires, revenu intéressant, etc.).
- L'étudiant sera encouragé à se trouver lui-même un milieu de stage qui correspond à ses intérêts; il pourra aussi, s'il le désire, participer à un processus d'entrevue avec des employeurs potentiels qui seront trouvés par le Service des stages de l'ITI. Un support lui sera offert pour la préparation de son CV.

Avantages pour l'employeur

- L'embauche de stagiaires dans une organisation contribue à l'intégration de nouveaux employés qui deviendront progressivement performants.
- Des investissements en formation et un encadrement de l'étudiant sont nécessairement assumés par l'employeur, c'est pourquoi le Gouvernement du Québec rend disponible un crédit d'impôt qui réduit les coûts pour certains employeurs admissibles : <http://www.inforoutefpt.org/creditimpot/>
- Plusieurs employeurs apprécient le fait de pouvoir proposer à un même étudiant des stages durant deux étés consécutifs et même du travail à temps partiel durant l'année scolaire; ils profitent ainsi d'un meilleur savoir-faire et peuvent confier des tâches plus complexes aux étudiants.
- L'été est, pour une multitude d'entreprises, une période intense d'activités durant laquelle des travailleurs peuvent être remplacés par des étudiants.

Le Service des stages de l'ITI

- Le Service des stages de l'ITI constitue à chaque année une banque de milieux de stages aptes à faire l'accueil de stagiaires et coordonne le processus d'entrevue avec les étudiants intéressés à soumettre leur candidature.
- Plusieurs étudiants trouvent eux-même leur stage pour maximiser leurs intérêts (tâches, domaine d'activité, lieu géographique, etc.).
- Au total, entre 50 à 60 étudiants réalisent un stage ATE durant l'été.
- Un site Web à l'intention des employeurs fournit toute la documentation sur les stages : <http://informatique.cmaisonneuve.qc.ca/stages/infos/>

Processus de placement en stage

- De janvier à avril : CV, démarches et entrevues
- De mai à août : réalisation du stage (9 à 12 semaines)